

La double Peine.. !

Quand La Poste t'offre un bonbon, juste après, elle te fouille les poches pour récupérer sa monnaie. Ça rigole pas chez les dirigeants, faut pas qu'on s'habitue. La sécable est plafonnée ? La Poste remet le couvert avec la « **double PPH » !**

Avec le nouvel accord signé par les syndicats apôtres, on nous a vanté les **30 jours de sécabilité** de gestion et inopinée maximum par an, nous garantissant une plus faible **flexibilité** pour notre bien-être. Alors, à SUD, tout ce qui est bon pour la santé, les conditions de travail, on approuve, c'est d'ailleurs ce qu'on revendique depuis la création de cette foutue sécable : **moins y'en a, mieux on se porte...** Mais sachez le : 30 jours de sécabilité équivalent quand même à 7 semaines et demi d'une charge de travail supplémentaire et des emplois en moins, alors pas de quoi crier victoire !

Mais nos patrons postaux ne pouvaient pas en rester là. Les économies de gestion doivent se faire. Ils ont donc ressorti de leur sacoche à profits une deuxième forme de flexibilité...



Double P.P.H, quésako ?

Double PPH signifie la double **P**ériode **P**luri-**H**ebdomadaire. Une annualisation de votre temps de travail sur une période bien définie et qui peut être évolutive selon la durée choisie.

Grosso modo, pour exemple :

Votre régime de travail est de 35/42h (PPH 1), vous possédez donc un jour de repos sur votre semaine de travail. Avec la double PPH, comme il est proposé actuellement sur beaucoup de bureaux réorganisés, dans les périodes dites « faibles » (l'été mais pas que), la Poste vous propose de purger une peine supplémentaire !

En effet, sur cette période - mais qui pourrait vite s'étendre - on vous modifie votre temps de travail.

ET les mêmes tournées, comme par magie, ne valent plus 42h de boulot par semaine, mais 38h11 (PPH 2). Or, à 38h11 on travaille 5 jours une semaine sur deux et l'autre semaine... 6 jours !

Voilà l'arnaque : t'as moins de sécabilité qu'avant, pas de cadeaux, on te pique des jours de repos pour récupérer ça !

ET ainsi de suite sur une période de 4, 6, 8 semaines, voire plus. Faut pas se leurrer, cette nouvelle forme de flexibilité accrue est bien plus nocive et destructive en matière d'emplois, car vous devenez vos propres renforts et de la main d'œuvre pas cher pour votre employeur.

ET n'oubliez pas les collègues, cela se rajoute à la sécabilité, vous savez, les fameuses 7 semaines et demi, une paille ! ON NOMME CELA UNE DOUBLE PEINE !!!

Mais alors la santé au travail ? Vous savez, cette santé, le saint graal vanté par la boîte ? Sacrifiée sur l'autel de la rentabilité !

A SUD, on dit STOP, STOP aux destructions d'emplois, STOP à la flexibilité. Ce sont des embauches qu'il faut, pas la privation pas de nos jours de repos.

CAR vous savez, les collègues, cette nouvelle forme de flexibilité n'a qu'un seul but, baisser la masse salariale. **On n'est pas une masse ! Par contre on a une conscience de classe.** Celle des exploités-es. Car pendant ce temps là, nos salaires et nos conditions de travail n'évoluent pas et même régressent avec l'installation de la méridienne et des suppressions de tournées.

SUD s'oppose à ce nouvel enfumage ! Notre santé vaut plus que leurs profits !